

La République du Centre, 30 septembre 2014

Ouverture réussie du complexe aquatique

C'est sous un soleil radieux, samedi matin, qu'a eu lieu l'inauguration officielle du « Complexe aquatique du Cosson. Une fois le ruban coupé, les élus et les invités ont parcouru l'établissement, avant les discours des personnalités.

Constance de Péligny, maire de La Ferté-Saint-Aubin, a souligné l'importance de l'établissement pour l'attractivité et le dynamisme du territoire. Elle a rappelé le besoin criant de cette réalisation. Pour preuve, depuis l'ouverture, 12.500 passages ont été enregistrés malgré une météo capricieuse.

Jean-Paul Roche, président de la communauté de communes, a avoué son soulagement. « Il est là. Enfin, il est ouvert. Cela fait dix ans qu'il a été voulu, étudié et réalisé ». Ce premier projet important de la communauté de communes a permis la création de treize emplois. Le président a aussi voulu y voir un symbole de la re-



EXPLICATIONS. Jean-Paul Roche, président de la communauté de communes, a présenté l'équipement aux personnalités.

présentation et de l'esprit d'appartenance des six communes avec les six lignes d'eau du bassin nordique.

De bonnes chances de réussite

Le président de la Région, François Bonneau, a souligné les aspects esthétique, architectural et environnemental du complexe. Il a aussi dit combien il

était vigilant à l'équité de l'attractivité des territoires ruraux et urbains. Il a également souhaité remercier Philippe Froment et les élus de la précédente mandature pour leur investissement dans ce projet.

Eric Doligez, président du conseil général, a rappelé que Xavier Deschamps avait défendu ce dossier maintes et maintes fois. Il a aussi évoqué l'aspect

énergie avec la méthanisation.

Le secrétaire général de la préfecture a, lui, évoqué les aléas de ce genre d'infrastructure dont la réussite n'est jamais garantie. Néanmoins, grâce à la diversité de ses activités, sport, détente, apprentissage, celle-ci a de grandes chances d'attirer une population au-delà de la communauté de communes. ■